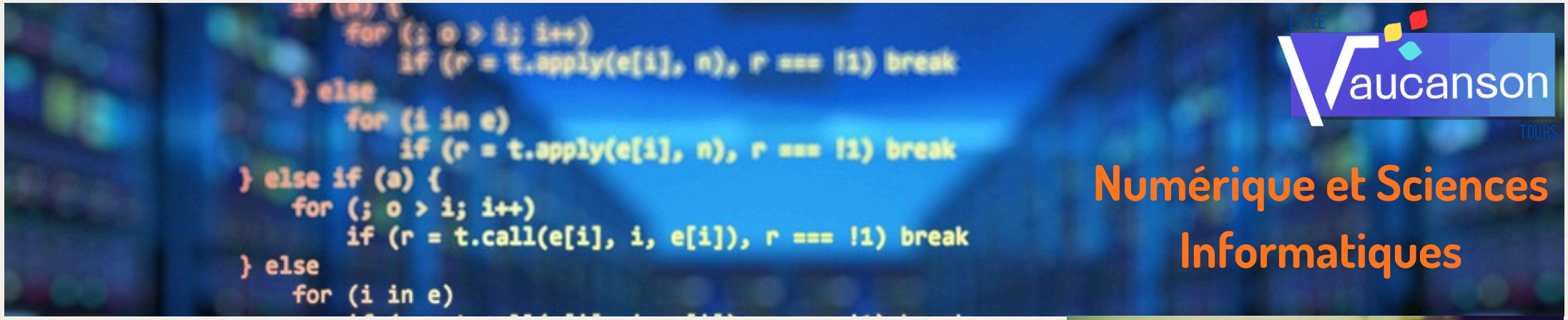

LYCÉE Vaucanson TOURS

Numérique et Sciences Informatiques

Les domaines abordés

Des projets de fin d'année passionnants

Développer

Traduire

Concevoir

Décomposer

Modéliser

Analyser

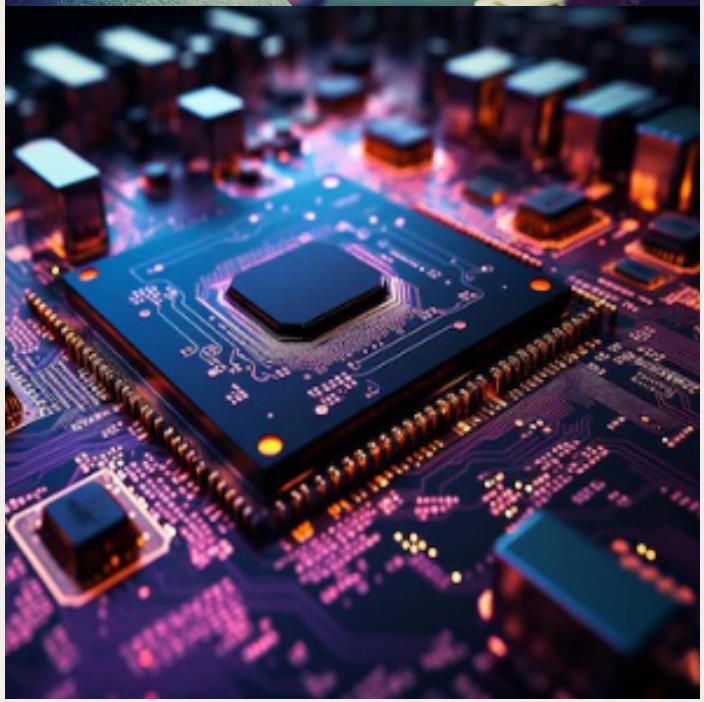

Pourquoi choisir NSI ?

- Comme **complément** à toute autre spécialité car les compétences informatiques sont un atout dans tous les domaines, des sciences exactes aux sciences sociales.

- Comme **préparation** à des études d'informatique. Dans ce cas, il est conseillé d'associer NSI avec la spécialité Mathématiques en première et la spécialité Mathématiques ou l'option Mathématiques complémentaires en terminale.

Qui peut faire NSI ?

- **Aucun pré-requis** attendu en informatique. Nous reprendrons tout depuis le début ;

- Une **appétence** pour les sciences et notamment les mathématiques ;

- Avoir **envie** de découvrir la « science informatique » ;

- Aimer travailler en **groupe** ;

- Ne pas avoir peur d'un **ordinateur** ;

- Être prêt à s'investir dans la spécialité. Le **travail personnel** est important.

Des poursuites d'études variées

Pour celles et ceux qui ont fait de NSI leur choix principal en terminale, les débouchés naturels sont, dans le désordre :

- Les **classes préparatoires** (CPGE) dont la nouvelle classe préparatoire MP2I ;
- Les **licences universitaires** en sciences et technologies, en particulier les licences en informatique ainsi que de nombreuses spécialités de **BUT** ;
- Les **écoles d'ingénieurs post Bac** (concours INSA et Concours Poly Tech par exemple)

Mais encore bien d'autres domaines (médecine, sciences humaines, économie, écoles de commerce, ...) où la connaissance des outils informatiques et du traitement des données (Big Data, cybersécurité) sont un réel atout.

Des métiers

Trois grandes catégories de métiers dans ce domaine :

1. les **développeurs**, expert des langages informatiques, en capacité de traduire la demande d'un client en lignes de code informatique ;
2. les **profils pluridisciplinaires**, associant technicité et capacité à piloter et/ou participer à un projet informatique : chef de projet, consultant métiers, consultant fonctionnel, architecte solutions, architecte de systèmes d'information, directeur de système d'information ;
3. les nouveaux métiers de spécialités/d'**expertise**.

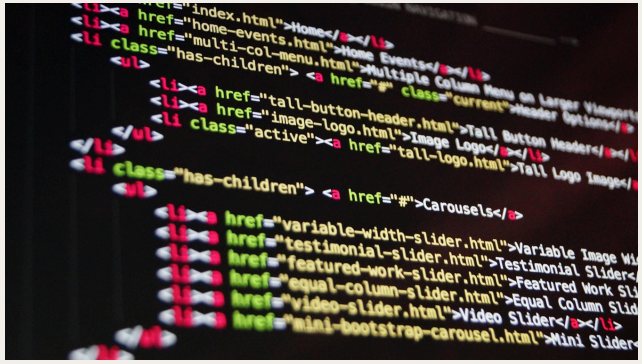

Enseignement de Spécialité de Première & Terminale
4h en 1ère puis 6h en Terminale

Les épreuves

Coef 16

L'épreuve terminale obligatoire de spécialité est composée de deux parties :

– **partie écrite : 3h30**
Le sujet comporte trois exercices indépendants les uns des autres, qui permettent d'évaluer les connaissances et compétences des candidats.

– **partie pratique : 1h**
La partie pratique consiste en la résolution d'un problème sur ordinateur.